
Déclaration : L'initiative de Mumbai – Porto Alegre pour les forêts

Des participants du Forum social mondial 2004 se sont réunis à Mumbai, persuadés que les problèmes concernant les forêts sont en essence politiques et sociaux, et que les communautés forestières sont de plus en plus affectées par la mondialisation, ainsi que par les nouvelles modalités de commerce et par la libéralisation économique qu'elle comporte. Ils ont été d'accord qu'il fallait créer un mouvement mondial destiné à assurer la conservation des forêts et le respect des droits que les gens ont sur elles. Les principes de base de ce mouvement ont été convenus et divulgués par les groupes sous le nom d'Initiative de Mumbai pour les Forêts – Déclaration de Principes.

Un an plus tard, le groupe en question et quelques autres participants au Forum social mondial 2005 se sont rencontrés à Porto Alegre, Brésil, et ils ont réexaminé et corrigé le document de Mumbai. Le résultat a été l'Initiative de Mumbai – Porto Alegre. Les douze principes retenus sont énoncés ci-dessous :

1. Les peuples autochtones et autres communautés tributaires des forêts, qui les habitent et les utilisent pour leurs besoins de survie, sont les véritables protecteurs et gouverneurs de ces forêts et jouissent de droits inaliénables sur elles.
2. La protection et la conservation des forêts requièrent que les droits de ces peuples soient garantis.
3. Les moyens institutionnels pour le contrôle social des forêts par les peuples forestiers – dont les peuples autochtones et les autres communautés dépendant des forêts – devront évoluer en fonction des besoins socio-écologiques et économiques de ces populations, et adopter des formes différentes dans les diverses régions du monde suivant les divers profils culturels des communautés concernées.
4. Le rôle historique et la contribution positive des femmes à la gouvernance et l'entretien des forêts doivent être reconnus ; leur pleine participation à la prise de décisions doit être garantie.
5. Les gouvernements doivent fournir un environnement favorable à la gouvernance des forêts par les communautés.
6. Les gouvernements doivent faire en sorte que la législation et les politiques respectent les principes précédents.
7. La société en général, qui bénéficie du large éventail de produits et de services fournis par les forêts, doit soutenir les communautés dans leurs efforts pour les gouverner et les conserver.
8. Le rôle des ONG et d'autres organisations de la société civile, nationales et internationales, engagées pour la conservation des forêts et pour la protection des droits des peuples des forêts, doit consister à soutenir les initiatives de ces peuples pour gouverner la forêt et pour en être responsables.

9. Nous nous opposons aux ONG et autres organisations de la société civile impliquées dans des activités qui portent atteinte aux droits et aux intérêts des peuples des forêts.

10. L'exploitation forestière et les plantations industrielles, ainsi que les dénommés projets de développement et de conservation, qui provoquent la déforestation et la dégradation des forêts, le déplacement des populations forestières et la perte de leurs moyens de subsistance, ne peuvent pas être tolérés.

11. Nous nous opposons à toute participation de la Banque mondiale, du FMI, de l'OMC et d'autres institutions financières internationales à des politiques et des projets susceptibles d'affecter les forêts et les peuples des forêts.

12. La marchandisation de la nature et des forêts par les entreprises, les gouvernements, les institutions internationales et certaines ONG n'est pas admissible.

Cette déclaration de principes a pour but de contribuer au démarrage d'un processus mondial de construction de solidarité entre les mouvements, les groupes et les individus qui s'occupent des thèmes des forêts, aux niveaux local, national et international. Nous vous exhortons à vous y joindre.

Porto Alegre, le 30 janvier 2005

Mouvement mondial pour les Forêts tropicales,
Delhi Forum,
National Forum of Forest People and Forest Workers of India,
Jharkham/Save the Forest Movement (Inde),
New Trade Union Initiative (Inde),
WALHI/Amis de la Terre (Indonésie),
Tebtebba Foundation (Philippines),
Coecoceiba/Amis de la Terre (Costa Rica),
CENSAT/Amis de la Terre (Colombie),
Rede Alerta contra o Deserto Verde (Brésil),
FASE (Brésil),
Sobrevivencia/Amis de la Terre (Paraguay),
International Forum on Globalisation (États-Unis),
Acción Ecológica/Oilwatch (Équateur).

Adhésions institutionnelles:

Forest Peoples Programme (UK)
Down to Earth: the international campaign for ecological justice in Indonesia (UK)
Mangrove Action Project (USA)

[>>> La Iniciativa de Mumbai – Porto Alegre como alternativa real para los bosques y los pueblos de los bosques](#)

[>>> Breve explicación de los principios de la iniciativa de Mumbai – Porto Alegre](#)

